

Télécommunications et radiodiffusion : il faut redresser la barre pour favoriser l'investissement régional

Le secteur des médias traverse une crise existentielle, alimentée notamment par la montée en puissance des grandes plateformes numériques et la perte de revenus publicitaires. Quant au secteur des télécommunications, des actions concertées s'imposent pour permettre à nos entreprises régionales de combler la fracture numérique et d'assurer ainsi leur pleine compétitivité économique.

Une crise sans précédent pour les médias régionaux

Au cours des dernières années, nombre de médias régionaux ont aboli des centaines de postes, et d'autres ont simplement fermé. La couverture journalistique s'en trouve fragilisée et les impacts démocratiques et culturels de cette « désertification médiatique » sont majeurs.

Des communautés entières se voient retirer le droit essentiel à une information et à une offre culturelle qui les représentent. C'est une préoccupation pour les chambres de commerce de partout au Québec, qui voient la couverture médiatique s'effriter dans leurs différentes régions.

Les entreprises médiatiques québécoises et canadiennes demeurent confrontées à un dédale de formalités coûteuses qui les désavantagent face à leur vraie concurrence : les géants numériques étrangers qui échappent à de grands pans de cette réglementation.

Le Conseil du Trésor fédéral a commandé en juillet dernier une vaste révision du fardeau administratif et réglementaire à l'échelle gouvernementale. À ce jour, le CRTC ne propose que des ajustements à la marge, alors que des efforts majeurs sont demandés par toutes les entreprises qu'il encadre.

Dans le cadre des négociations commerciales en cours avec les États-Unis, le gouvernement fédéral a par ailleurs aboli la Taxe sur les services numériques, qui aurait eu le mérite de générer des revenus substantiels et de contribuer au soutien financier des médias canadiens, pour autant que ces derniers soient exclus de son champ d'application. Faute de solution alternative, nos médias régionaux continueront d'en payer le prix fort.

Nous exprimons donc nos inquiétudes et invitons les deux paliers de gouvernement à agir rapidement pour préserver l'investissement dans nos médias locaux, notamment :

- en abrogeant l'allégement fiscal pour les achats publicitaires auprès de plateformes étrangères ;
- en instaurant un seuil minimal d'achats publicitaires gouvernementaux provinciaux et fédéraux auprès des plateformes canadiennes ;
- en étendant le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique à toutes les plateformes au-delà de la presse écrite, comme le propose le rapport du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec.

Des infrastructures de télécommunications déficientes pour les entreprises en région

Les dernières données de l'*Enquête sur le numérique dans les entreprises* indiquent en outre que seulement 50% des entreprises québécoises jouissent d'une connexion Internet à très haute vitesse, un seuil que plusieurs régions administratives et secteurs d'activités n'atteignent pas.

Les programmes gouvernementaux récents, tels qu'*Opération haute-vitesse Canada-Québec*, couvraient uniquement le branchement des foyers et non des entreprises. À l'ère où la donnée s'élève au rang d'actif, nos entreprises en région ne peuvent se permettre d'être ainsi désavantagées par une connectivité qui ne répond pas aux plus hauts standards.

D'ailleurs, plusieurs décisions récentes prises au nom de la concurrence par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) continuent de générer des inquiétudes majeures quant à leurs impacts sur les parts de marché et les investissements des entreprises régionales dans le secteur.

Il est donc grand temps de redresser la barre, et nos gouvernements comme le CRTC doivent comprendre que des actions sont nécessaires autant pour le secteur de la radiodiffusion que pour celui des télécommunications.

Les infrastructures de télécommunication sont un levier essentiel permettant aux entreprises régionales de croître et d'investir dans leurs communautés. Nos médias régionaux, partout à travers le Québec, le sont tout autant pour la vitalité culturelle et démocratique de ces dernières. Il faut agir sans tarder, pour éviter de perdre nos entreprises médiatiques d'ici.

Signataires

- **Véronique Proulx**, Présidente-directrice générale, Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
- **Marie-Josée Morency**, Présidente-directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis
- **Steven Blaney**, Maire de Lévis
- **Geneviève Scott Lafontaine**, Directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie de Trois-Rivières
- **Jean-François Aubin**, Maire de Trois-Rivières
- **Alexandra Houle**, Directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie de Drummond
- **Jean-François Houle**, Maire de Drummondville
- **Gabriel Méthot**, Directeur général, Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption
- **Nicolas Dufour**, Préfet de la MRC de L'Assomption
- **Éric Beaupré**, Président du Conseil d'administration, Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda
- **Gilles Chapadeau**, Maire de Rouyn-Noranda
- **Christophe James**, Directeur général, Chambre de commerce de Sept-Îles Uashat mak Mani-Utenam
- **Benoît Méthot**, Préfet de la MRC de Sept-Rivières et Maire de Sept-Îles
- **Martin Paquette**, Directeur général, Chambre de commerce des Îles de la Madeleine
- **Antonin Valiquette**, Maire des Îles de la Madeleine et Président de la Communauté maritime
- **Daisy D. Bouchard**, Directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie Dolbeau-Mistassini
- **Rémi Rousseau**, Maire de Dolbeau-Mistassini
- **Jean Morency**, Préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine
- **David Garneau**, Directeur général, Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Félicien
- **Jean-Philippe Boutin**, Maire de Saint-Félicien
- **Anne-Christine Charest**, Directrice générale, Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet
- **Nancy Dubé**, Préfète de la MRC de Kamouraska

- **Cynthia Corbeil**, Directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook
- **Simon Madore**, Maire de Coaticook et Préfet de la MRC de Coaticook
- **Jonathan Bolduc**, Maire de Saint-Victor
- **Sandra Rossignol**, Présidente-directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord
- **Étienne Fredette**, Directeur général, Chambre de commerce de Gatineau
- **Mélanie Côté**, Directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie de Sherbrooke
- **Geneviève Racine**, Directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan
- **Geneviève Brault-Sabourin**, Directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel
- **Claudette Migneault**, Présidente-directrice générale, Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup
- **Sonya Éthier**, Directrice générale, Chambre de commerce et tourisme de Sainte-Adèle
- **Valentine Palma**, Directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs
- **Marie-Claude Brière**, Directrice générale, Chambre de commerce de La Côte-de-Gaspé
- **Denis Lévesque**, Directeur général, Chambre de commerce et d'industrie de La Matanie
- **Alexandre Girard-Duchaine**, Directeur général, Chambre de commerce du cœur des Laurentides
- **Annie Drouin**, Directrice générale, Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur/Piedmont
- **Alexandra Jacquet**, Directrice générale, Chambre de commerce du Haut-Saint-François
- **Carl Rioux**, Président du Conseil d'administration, Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme Memphrémagog
- **Geneviève Morin**, Directrice générale, Chambre de commerce de Mékinac
- **Daniel Beaudoin**, Président du Conseil d'administration, Chambre de commerce de Brandon